

**Procès-Verbal
Conseil Municipal du jeudi 2 octobre 2025**

Présents : Stéphane LEDRU, président de séance, Maude BÉCUE, Denis CLEMENT David DESHAYES, Pamela ESNAULT, Stéphane ESNAULT, Nicolas JODEAU, Lucas LEMAN, Mélanie RAPICAULT

Absent :

David SANGLEBOEUF

Absents excusés :

Jérôme ARTAUD, procuration à Pamela Esnault
Adeline PICHARD,, procuration à Denis CLEMENT

Ouverture de séance : 20h

Fin de séance :

Approbation du CR du CM du 11 septembre 2025

Secrétaire de séance : David Deshayes

Ordre du jour :

Position sur le projet d'Animation de la Vie Sociale portée par la Communauté de Communes du Gesnois Bilurien

Avis favorable à l'unanimité

Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Adoption à l'unanimité

Demande de subvention de la part de l'école maternelle de Soultré en vue d'un projet artistique

Décision sous réserves à l'unanimité

Questions et informations diverses

-Déclaration d'intention de rejoindre le contrat collectif en matière de santé – transmission au CDG 72 pour passage en CST

-Détermination du montant de la participation employeur pour la complémentaire santé à mettre en place au 1^{er} janvier 2026 :

Les élus proposent un montant avant un passage en CST : 15€

- DIA : Monsieur le maire informe le conseil que la commune a renoncé à son droit de préemption concernant la parcelle B 1080 située 6 rue de la Fromenté.

Le Président,
Stéphane LEDRU

Le secrétaire de séance
David DESHAYES

